

République Française

\*\*\*

Alpes de Haute Provence

\*\*\*

Commune de BANON

Séance du vendredi 26 février 2016

Date de la convocation :  
19/02/2016

*L'an deux mille seize et le vingt six février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe WAGNER, Maire.*

Membres en exercice :  
15

Présents :  
12

**Présents :**

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Louis BREMOND, Christian BOURRELLY, Sandra CAMPIONE, Marie-Claude CLAEYS, Stéphanie GIOVANNONI, Cathie MAZZOLINI, Daniel DELORY, Michèle MOUTTE, Eric ROBIN

Votants :  
15

Secrétaire de séance:  
Louis BREMOND

**Représentés :**

Madame José CHARROUX par Madame Sandra CAMPIONE  
Monsieur Paul LOMBARD par Monsieur Philippe WAGNER  
Monsieur Cyrille PRACHE par Madame Marie-Claude CLAEYS

**Absents :**

DE 2016 010

**Objet: Crédit relais - Travaux "Place de la République" et Voirie**

Monsieur le Maire fait état des travaux d'aménagement de la Place de la République et ceux relatif à la voirie, ceux-ci s'élevant au total à 331 514.40€ ttc. Il précise que la majeure partie de ceux-ci seront à régler avant la fin du 2ème trimestre 2016, ce qui implique qu'une avance de trésorerie en attente des subventions notamment serait nécessaire.

De ce fait, il explique à l'Assemblée qu'une consultation auprès des établissements bancaires a été lancée pour :

1) un prêt relais d'un montant de 230 000.00€ ( ou correspondant aux arrêtés de subventions et FCTVA).

Les principes généraux sont :

- avance du capital sur une durée de 2 à 3 ans
- remboursement des intérêts seulement sur toute la durée établie
- remboursement du capital à la dernière échéance, avec possibilité de remboursement anticipé.

2) Une ligne de trésorerie de 100 000.00€.

Cette ligne de trésorerie pourra éventuellement être mise en place pour améliorer le fonds de roulement.

Trois établissements ont répondu favorablement à notre demande dont un partiellement.

Monsieur le Maire présente donc les propositions reçues pour le prêt relais :

### **La Banque Postale**

#### **1) Prêt relais**

- |   |  |
|---|--|
| - montant du prêt consenti              | 229 000.00€ correspondant au total des subventions allouées et du FCTVA estimé           |
| - taux fixe                             | de 1.140% sur 2 ans<br>de 1.280% sur 3 ans   |
| - échéances                             | trimestrielles   |
| - remboursement du capital avec respect | à tout moment, sans frais, en une ou plusieurs fois d'un préavis de 35 jours calendaires |
| - commission d'engagement               | 400.00€  |

### **Caisse d'Epargne**

#### **1) Prêt relais**

- |                            |  |
|----------------------------|--|
| - montant du prêt consenti | 230 000.00€  |
| - taux fixe                | de 1.83% à 1.84% sur 2 ans<br>de 2.01% à 2.03% sur 3 ans<br>(selon échéance trimestrielle, semestrielle ou annuelle) |
| - remboursement du capital | à tout moment, sans frais, en une ou plusieurs fois  |
| - commission d'engagement  | 575.00€  |

#### **2) Ligne de trésorerie**

- |                       |   |
|-----------------------|---|
| - ligne de trésorerie | 100 000.00€<br>sur 364 jours<br>taux d'intérêt : EONIA + 1.95%<br><i>soit 1.71% au 19/02/2016</i><br>remboursement des intérêts par mois civil (débit d'office)<br>aucune commission de gestion ou de mouvement<br>0.25% de commission de non utilisation |
|-----------------------|---|

### **Crédit Agricole**

#### **1) Prêt relais**

- |                            |                                   |
|----------------------------|-----------------------------------|
| - montant du prêt consenti | 230 000.00€                       |
| - taux fixe                | 1.45% sur 2 ans (24 mois)         |
| - échéances                | trimestrielles                    |
| - remboursement du capital | à tout moment sans pénalité       |
| - frais de dossier         | 0.30% du capital ramnés à 460.00€ |

## 2) Ligne de trésorerie

- ligne de trésorerie 100 000.00€  
sur 12 mois  
taux d'intérêt : Euribor 3 mois moyenné + marge de 1.50%  
soit 1.35% avec dernier Euribor connu (janvier 2016)  
remboursement trimestriel des intérêts  
commission de confirmation de 0.20% soit 200.00€  
facturation de 10€ par tirage si virement inférieur à 50 000.00€  
commission de non utilisation : offerte  
pas de frais de dossier ni de parts sociales

Compte tenu des facturations de l'entreprise chargée des travaux, prévues par situation mensuelle,

Compte tenu des subventions allouées,

Compte tenu du FCTVA prévisionnel sur l'exercice 2016,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RETIENT l'offre de la Banque Postale suivante :**

- *montant du prêt consenti* 229 000.00€
- *taux fixe* de 1.140% sur 2 ans
- *échéances* trimestrielles
- *remboursement du capital* à tout moment, sans frais, en une ou plusieurs fois avec respect d'un préavis de 35 jours calendaires
- *commission d'engagement* 400.00€

- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation.**

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

